

**PARLEMENT(S) ET COURS SOUVERAINES EN FRANCE ET EN  
EUROPE, SOUS L'ANCIEN RÉGIME**

**DISCOURS, PRATIQUES JUDICIAIRES, SOCIABILITÉ ET THÉORIES POLITIQUES**

Séminaire organisé par Isabelle Brancourt (Institut d'histoire du droit Jean Gaudemet, Paris II),  
Anne Dobigny-Reverso (Université d'Angers, Institut d'histoire du droit),  
et Frédéric Gabriel (IHRIM, Lyon)  
dans le cadre de l'Institut d'histoire du droit Jean Gaudemet (Paris II-CNRS) et  
du Labex CoMod (Université de Lyon) et de l'IRHIM (Lyon)

**Année 2021-2022**

**Université Panthéon-Assas-Paris II**

Institut d'histoire du droit, Centre Sainte-Barbe,  
4 rue Valette, 75005 Paris  
bâtiment C (à gauche dans le hall du Centre Sainte-Barbe), 3<sup>e</sup> étage  
**16h30-19h**

**Séminaire accessible également en visio-conférence**

Ce séminaire, consacré à l'espace européen et à l'« Ancien Régime » au sens large, est conçu dans le long terme. Il se fixe pour objectif de présenter les recherches actuelles sur le thème du « Parlement » élargi, en une perspective résolument interdisciplinaire, à toutes les grandes problématiques qui lui sont intimement liées : la centralisation du gouvernement, la souveraineté, l'« absolutisme » et sa remise en cause, le jeu des relations entre puissances spirituelle et temporelle dans l'évolution des conceptions et des institutions politiques. Il prendra également en compte le droit dans toute son ampleur, de l'écriture juridique jusqu'à la question de la politique des archives, en passant par les réflexions sur la magistrature. On s'intéressa aussi bien à la procédure qu'aux conceptions plus abstraites de la communauté politique.

Nous intégrerons à ces aspects traditionnels la dimension scripturaire et rhétorique de ces communautés que sont les Parlements : quelle est la part discursive dans la systématisation juridique ? Quels sont les outils qui se situent proprement à la croisée du rhétorique et du législatif ? La dimension d'*énonciation* du droit pourra être replacée au sein des réseaux ainsi créés entre éléments autonomes et hétéronomes, entre preuves internes et apports intégrés à nouveaux frais. Il s'agit, en somme, de ressaisir les juristes et leurs actions *en société*.

**Vendredi 12 novembre 2021** (salle « Administration »)

Thibaut Dauphin (Université de Bordeaux), « La critique du Parlement de Paris dans les écrits de Voltaire : un enjeu politique »

Répondant : Vincent Cossarutto (Université de Franche-Comté)

**Vendredi 3 décembre 2021** (salle « Administration »)

Jean-Benoît Poulle (Sorbonne université), « La mise en œuvre de la Réforme catholique dans la haute noblesse de robe parisienne au XVII<sup>e</sup> siècle »

Répondant : Aurélien Peter (Université Paris I-Sorbonne)

**Vendredi 10 décembre 2021** (salle Collinet)

Malina Stefanowska (Université de Californie à Los Angeles), « Une vision latérale du Parlement : entre Retz et Saint-Simon »

Répondant : Christian Jouhaud (EHESS, CNRS)

**Vendredi 21 janvier 2022** (salle Collinet)

Thibaut Barbieux (Université de Versailles Saint-Quentin), « Entre libertés historiques et contrat social : les ambiguïtés du discours robin et provincial au Siècle des Lumières »

**Vendredi 15 avril 2022** (salle Collinet)

Dylan Beccaria (Université d'Aix-Marseille), « Le parlement de Provence et la grâce royale aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles : entre miséricorde du roi et rigueur de la justice »

Répondant : Anne Dobigny-Reverso (Université d'Angers, Institut d'histoire du droit), Raphaël Fournier (ESSCA-Université de Paris 1)

**Vendredi 13 mai 2022** (salle Collinet)

Nicolas Richard (Université Paris-Sorbonne), « La Diète de Bohême et les parlements français : quelques points de comparaison »

Répondante : Marie-Françoise Saudraix-Vajda (Université Paris-Sorbonne)

**Vendredi 10 juin 2022** (salle Collinet)

Isabelle Coquillard (Université Paris-Nanterre), « Quand le Parlement de Paris s'occupe d'affaires médicales. Les relations entre magistrats et médecins au XVIII<sup>e</sup> siècle à Paris »